

PARU!-OUT!

"THE EDUCATION ACT" of the Province of Quebec, 1899, Annotated, by R. STANLEY WEIR, D. C. L., Advocate Montreal Bar; Author of the "Old Regime in Canada," and "The Civil Code of Quebec, 1898," (Revised Pocket Edition.)

The Education Act which has just been passed by the Legislature is one of the most important of recent enactments. The clergy, teachers in our schools and colleges, members of the Bar, and the public generally, will all be interested in an examination of its various provisions. The editor has taken advantage of the necessity that now exists for this publication, to incorporate with the text of the law, the numerous decisions of our courts that deal with the powers and duties of school commissioners, municipalities, teachers, inspectors and others. It also contains the Regulations of the Protestant committee of the Council of Public Instruction, and is completed by a very elaborate alphabetical and analytical index. This new Code of Public Instruction is thus an essential "vade mecum" for all engaged directly or indirectly in the work of our schools.

Price, 1 vol. royal 32, bound cloth, \$2.00

"CODE SCOLAIRE" de la Province de Québec, 1899, Annoté par PAUL de CAZES, Secrétaire du Département de l'Instruction Publique, Québec.

La différence notable qui existe entre la loi de l'Instruction publique adoptée à la dernière session de la Législature et celle jusqu'alors en vigueur dans la Province de Québec, a rendu nécessaire de porter la législation nouvelle à la connaissance des personnes qui ont mission de l'appliquer.

Les dispositions nouvelles et les amendements faits dans un grand nombre de cas, particulièrement à cette partie de la loi qui se rapporte aux devoirs des commissaires et des syndics d'écoles et de leurs secrétaires-trésoriers, ainsi qu'à la jurisprudence établie pour les appels, maintenant référés aux tribunaux, sont d'une importance telle, qu'ils nécessiteront une étude complète des articles qui s'appliquent à ces différents sujets.

A la loi de l'Instruction Publique proprement dite, laquelle est suivie d'un index des plus détaillé, nous avons ajouté les règlements scolaires du comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique, qui eux-mêmes ont force de loi, une liste des nombreuses décisions judiciaires citées, et enfin une table de références qui permettra de comparer les articles de la législation nouvelle avec ceux du titre cinquième des Statuts Refondus de la Province de Québec, que remplace la loi actuelle.

Les éditeurs offrent en vente ce Code qui sera absolument indispensable au clergé, aux professeurs, aux collèges, aux commissaires et aux syndics d'écoles et à leurs secrétaires-trésoriers, et d'une immense utilité aux juges, avocats et notaires, et à tous ceux qui s'occupent directement ou indirectement du fonctionnement de nos écoles.

1 vol. in-32, relié, toile. Prix \$1.50

**C. THEORET, Law Bookseller and Publisher,
11 & 13 ST-JAMES STREET, Montreal, Canada.**